



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/20250506

Domaine : 4.1

Date de convocation : 19 septembre 2025

Date de l'affichage : 19 septembre 2025

Date d'affichage de la délibération : 26 septembre 2025

Objet : 06 – Modification du tableau des emplois et des effectifs

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjoint au maire, Marie-Madeleine COLLOT, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI (à partir de 20h15), Evelynne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Agnès LUXIN, Frédéric TOURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Jean-Guillaume CARONE, Yannick MAURICE, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Françoise ROMANETTI a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Jocelyne LIMOZIN a donné pouvoir à Madame Nicole THENIN
- Monsieur Stéphane MARIE-JOSEPH a donné pouvoir à Monsieur Freddie PATER
- Madame Sylvie MORELLE a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE

Absents : Monsieur Alain SACCHETTI (jusqu'à 20h15), Monsieur Pierre MATHEVET

Madame Chantal BAGGIO a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 25 (jusqu'à 20h15), 26 (à partir de 20h15)
- Votants : 31 (jusqu'à 20h15), 32 (à partir de 20h15)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame Chantal BAGGIO, adjointe au Maire en charge des Affaires générales, personnel communal, actions sociales et Santé,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L313-1 disposant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

VU l'avis du Bureau Municipal,

VU l'avis de la Commission Affaires générales, personnel communal, action sociale et santé,

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20250926-20250506-DE
Date de télétransmission : 02/10/2025
Date de réception préfecture : 02/10/2025

CONSIDERANT que pour la bonne organisation des services et pour être en conformité avec la réglementation, il convient de créer les grades suivants à compter du 1^{er} octobre 2025 :

- 2 Auxiliaires de puériculture
- 1 adjoint du Patrimoine

CONSIDERANT que pour la bonne organisation des services et pour être en conformité avec la réglementation, il convient de supprimer les grades suivants à compter du 1^{er} octobre 2025 :

- 2 grades d'attaché principal
- 2 grades de rédacteur principal de 1^{ère} classe
- 2 grades de rédacteur principal de 2^{ème} classe
- 4 grades d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe
- 3 grades d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe
- 2 grades d'animateur territorial principal de 2^{ème} classe
- 2 grades d'animateur
- 3 grades d'adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe
- 3 grades d'adjoint d'animation
- 1 grade de Technicien principal de 1^{ère} classe
- 1 grade de Technicien
- 6 grades d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 16 grades d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- 1 grade Psychologue de classe normal
- 2 grades Educateur territorial de jeune enfant
- 8 grades Agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles
- 1 grade de bibliothécaire
- 4 grades d'apprentis

CONSIDERANT que pour la bonne organisation des services et pour être en conformité avec la réglementation, il convient de modifier les emplois à compter du 1^{er} octobre 2025 :

- ✓ Le poste de Responsable du pôle jeunesse et de la littérature illustrée adulte en **Responsable adjoint(e) chargé(e) du scolaire et des fonds jeunesse** – Catégorie B et C des filières Animation, Culturelle et Administrative.
- ✓ Le poste de Chargé(e) de la politique documentaire / référent(e) fonds adultes en **Chargée de la politique documentaire / référent(e) gros caractères et textes lus** – Catégorie B et C des filières Animation, Culturelle et Administrative.
- ✓ Le poste de Coordinateur(trice) des ressources numériques de la bibliothèque est modifié en **Chargé(e) de la littérature illustrée (jeunesse/adulte)** - Catégorie B et C des filières Animation, Culturelle et Administrative
- ✓ Le poste de Médiateur social Micro-folie - référent fonds gros caractères / Textes lus / Facile à lire est modifié en : **Médiateur social en bibliothèque en charge des fonds professionnels et du parascolaire** - Catégorie B et C des filières Animation, Culturelle et Administrative
- ✓ Le poste Fabmanager et référent(e) ressources numériques est modifié en : **Fabmanager et coordinateur des ressources numériques de la bibliothèque** - Catégorie B et C des filières Animation, Culturelle et Administrative

CONSIDERANT que pour la bonne organisation des services et pour être en conformité avec la réglementation, il convient de modifier les emplois à compter du 1^{er} novembre 2025 :

- ✓ Le poste de Graphiste est modifié comme suit : **Chargé(e) de projet communication** - catégorie B et C de la filière administrative

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20250926-20250506-DE
Date de télétransmission : 02/10/2025
Date de réception préfecture : 02/10/2025

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs et des emplois,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de créer les grades suivants au 1er octobre 2025 :

2 auxiliaires de puériculture

1 adjoint du patrimoine

DECIDE de supprimer les grades suivants au 1er octobre 2025 :

2 grades d'attaché principal
2 grades de rédacteur principal de 1ère classe
2 grades de rédacteur principal de 2ème classe
4 grades d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe
3 grades d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
2 grades d'animateur territorial principal de 2ème classe
2 grades d'animateur
3 grades d'adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe
3 grades d'adjoint d'animation
1 grade de Technicien principal de 1ère classe
1 grade de Technicien
6 grades d'adjoint technique principal de 1ère classe
16 grades d'adjoint technique principal de 2ème classe
1 grade Psychologue de classe normal
2 grades Educateur territorial de jeune enfant
8 grades Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles
1 grade de bibliothécaire
4 grades d'apprentis

DECIDE de modifier les emplois suivants inscrits au tableau des emplois au 1^{er} octobre 2025 :

A. Le poste de Responsable du pôle jeunesse et de la littérature illustrée adulte en Responsable adjoint(e) chargé(e) du scolaire et des fonds jeunesse à temps complet, afin d'exercer les missions suivantes :

1. Coordonner la mise en œuvre des services aux usagers en suivant les orientations stratégiques de l'équipement sur les dispositifs innovants
2. Seconder le Directeur de la bibliothèque dans ses missions et le remplacer, en cas d'absence, en participant notamment aux conférences des bibliothécaires réseau
3. Suivre budgétairement les acquisitions et la valorisation des fonds jeunesse sous la supervision du directeur
4. Suivre et gérer les acquisitions jeunesse
5. Suivre et développer le partenariat scolaire, travailler en transversalité avec les structures petite enfance et jeunesse sur la commune
6. Superviser la valorisation du dispositif Micro-Folie Musée numérique et FabLab en direction des scolaires et des publics jeunesse
7. Tutorer des jeunes accueillis en service civique et les stagiaires
8. Participer aux actions mises en place dans le cadre du réseau des bibliothèques du Val d'Oise (festival du conte en Val d'Oise, Cible 95)

La rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois des catégorie B et C des filières Animation, Culturelle et Administrative.

Accusé de réception en préfecture 095-219502184-20250926-20250506-DE Date de télétransmission : 02/10/2025 Date de réception préfecture : 02/10/2025

B. Le poste de Chargé(e) de la politique documentaire / référent(e) fonds adultes en Chargée de la politique documentaire / référent(e) gros caractères et textes lus à temps complet, afin d'exercer les missions suivantes :

1. Définir la politique documentaire sous la supervision du directeur, et en collaboration avec le responsable adjoint et veiller à la diversité des collections en lien avec les dispositifs innovants portés par la bibliothèque
2. Suivre budgétairement les acquisitions livres (fonds adultes) sous la supervision du directeur de la bibliothèque
3. Gérer et suivre les fonds gros caractères et textes lus
4. Superviser l'équipe de la bibliothèque sur le circuit du document en collaboration avec le responsable adjoint
5. Référente informatique pour le réseau en collaboration avec le responsable adjoint
6. Accueil et accompagnement des nouvelles recrues
7. Activités ponctuelles ou exceptionnelles

La rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie B et C des filières Animation, Culturelle et Administrative.

C. Le poste de Coordinateur(trice) des ressources numériques de la bibliothèque en Chargé(e) de la littérature illustrée (jeunesse/adulte) à temps complet, afin d'exercer les missions suivantes :

1. Gérer et suivre le fonds littérature illustrée (Jeunesse / Adulte)
2. Assurer des missions de prêts
3. Participer à l'accueil du public scolaire (élémentaires et collèges)
4. Participer aux actions d'animation en direction des publics jeunesse et des usagers en lien avec la programmation culturelle de l'équipement
5. Valoriser le dispositif Micro-Folie (Musée numérique et FabLab) et les valises RMN (Réunion des Musées Nationaux)
6. Mettre en place et organiser des sessions de jeu vidéo avec le Game Pass pour les usagers
7. Activités ponctuelles et/ou exceptionnelles

La rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie B et C des filières Animation, Culturelle et Administrative.

D. Le poste de Médiateur social Micro-folie - référent fonds gros caractères / Textes lus / Facile à lire en Médiateur social en bibliothèque en charge des fonds professionnels et du parascolaire à temps complet, afin d'exercer les missions suivantes :

1. Assurer des missions de prêts
2. Animer et valoriser le dispositif Micro-Folie (Musée numérique / FabLab) en direction des publics empêchés (séniors, porteurs de handicaps, etc.) et du périscolaire
3. Assurer en alternance les cours de Français Langue Etrangère avec le responsable adjoint de la bibliothèque en s'appuyant sur le Musée numérique et les valises RMN (Réunion des Musées Nationaux)
4. Animer des sessions de formation et de sensibilisation aux outils numériques sur son périmètre
5. Gérer et suivre les fonds professionnels, FAL (Facile à lire) et parascolaire
6. Collaborer aux actions d'animations en direction des publics de la bibliothèque et mise en place et développement des actions en direction des publics vulnérables (séniors, personnes éloignées du numérique, porteurs de handicaps, etc.) et du partenaire scolaire
7. Gérer les périodiques et abonnements

La rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie B et C des filières Animation, Culturelle et Administrative.

E. Le poste Fabmanager et réfèrent(e) ressources numériques en Fabmanager et coordinateur des ressources numériques de la bibliothèque à temps complet, afin d'exercer les missions suivantes :

1. Gérer, coordonner et animer l'espace FABLAB
2. Valoriser et animer les différents modules de la Micro-Folie (Mini Lab., réalité virtuelle, MF mobile et musée numérique) en direction des publics de la bibliothèque
3. Superviser et coordonner les ressources numériques de la bibliothèque
4. Mettre en place, promouvoir des animations numériques en direction des publics du Fablab et de la bibliothèque et de ses partenaires (internes et externes)
5. Mission de prêts

La rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie B et C des filières Animation, Culturelle et Administrative.

DECIDE de modifier les emplois suivants inscrits au tableau des emplois au 1^{er} novembre 2025 :

F. Le poste de Graphiste est modifié en Chargé(e) de projet communication à temps complet, afin d'exercer les missions suivantes :

1. Concevoir et mettre en œuvre les outils et actions de communication interne et externe
2. Participer à la rédaction des différents contenus, supports et articles
3. Apporter un accompagnement et des conseils en communication aux services demandeurs
4. Animer les réseaux sociaux
5. Contribuer à la production de contenus vidéos

La rémunération sera calculée en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois de catégorie B et C de la filière administrative

DECIDE de pouvoir recourir temporairement à un contractuel en cas de recherche infructueuse de fonctionnaire.

DIT que les dépenses sont et seront prévues au budget de chaque exercice.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France

Accusé de réception en préfecture
19502184-20250926-20250506-DE
Date de télétransmission : 02/10/2025
Date de réception préfecture : 02/10/2025